



Informations
Le mardi 27 août 2019

Pour un nouveau référentiel de niveaux en Rance **Réalisation de deux tests de sécurité**

Dans le cadre de la préparation au déploiement d'un nouveau référentiel de niveaux en Rance, prévu pour 2020, deux tests de sécurisation à des niveaux inhabituels seront réalisés les 3 et le 30 septembre 2019, en lien avec l'ensemble des parties prenantes du projet. Pour les deux dates, des observateurs volontaires, postés à des endroits stratégiques de l'estuaire, mesureront les effets de la réalisation de ces deux tests de sécurité.

LES BIENS FONDES D'UN NOUVEAU REFERENTIEL DE NIVEAU EN RANCE

Une concertation est engagée depuis 4 ans avec l'ensemble des acteurs de la Rance maritime (élus, riverains, usagers, acteurs économiques, associations environnementales...) pour questionner les niveaux réalisés qui ont, au quotidien, des effets sur une dizaine d'activités avec des intérêts parfois contradictoires. Il s'agit donc de trouver le meilleur compromis pour, à la fois reconquérir le haut de l'estran, faciliter la pratique des diverses activités économiques comme la pêche et les chantiers navals et optimiser la production d'électricité renouvelable depuis l'usine marémotrice.



LE NOUVEAU REFERENTIEL DE NIVEAUX

Ce nouveau référentiel est élaboré sur la base d'un scénario priorisé en concertation avec les parties prenantes et validé par le comité de pilotage et prévoit notamment :

- Une rehausse régulière du niveau haut maximum à 12,30 m* avec une variable de +/- 30 cm (en fonction des conditions météorologiques et techniques un niveau inhabituel à 12,60 m* peut être atteint) ;
- La réalisation de 45 niveaux très bas par an (inférieurs à 6 m) avec une programmation co-construite avec les usagers ;
- La réalisation systématique à chaque fin de cycle de marées d'un survidage de l'estuaire pour maintenir le niveau bas moyen de la Rance actuel.

Le déploiement de ce nouveau référentiel impliquera également :

- une incidence positive sur les temps d'étales avec une diminution estimée à 21% en étale haut et à 45% en étale bas ;
- une diminution significative, jusqu'à 20%, de l'occurrence de courants forts ;
- la mise à disposition du territoire d'une prévision annuelle des marées en Rance pour répondre aux fortes attentes exprimées (sous condition de mise à jour régulières pour s'adapter aux aléas techniques et météorologiques).

SECURISER LE NOUVEAU REFERENTIEL DE NIVEAUX EN RANCE

Le nouveau référentiel de niveaux a permis de questionner et définir collectivement les niveaux hauts et bas cibles pour la réalisation des marées en Rance. De nouvelles valeurs ont été définies et doivent faire l'objet de tests de sécurité pour identifier tout risque majeur d'atteinte aux biens et aux personnes.

Concernant **le niveau haut**, le comité de pilotage a fixé la rehausse au niveau cible de 12,30 m* avec une variable de +/- 30 cm, impliquant l'atteinte dans des conditions spécifiques d'un niveau inhabituel à 12,60 m. En 2017, les niveaux 12,20 m et 12,28 m ont fait l'objet de deux campagnes d'observations et de mesures associant l'ensemble des parties prenantes. Un test à 12,60 m* permettra d'identifier les impacts potentiels, qui ne l'auraient pas été lors des précédents tests, et de conduire des actions de correction et de prévention.

>> Le test de sécurité au niveau 12,60 m* sera réalisé **le lundi 30 septembre 2019 de 10h00 à 11h00**.

Concernant la réalisation de niveaux très bas, en réponse aux besoins exprimés par les usagers, le niveau inhabituels (le plus bas) identifié à ce stade est 4 m. Ce niveau ayant fait l'objet de vigilances fortes, un test de sécurité permettra au comité de pilotage de valider ou de relever ce niveau cible en cas d'impacts majeurs.

>> Le test de sécurité au niveau 4 m* sera réalisé **le mardi 3 septembre 2019 de 7h15 à 8h00**.

Important : Les riverains et usagers de la Rance doivent porter une attention particulière aux prévisions de marées sur ces périodes. La réalisation des tests impactera les cycles précédents et suivants.

LE DISPOSITIF D'OBSERVATION ET D'ALERTE

A l'occasion de ces deux tests, l'ensemble des parties prenantes associées à la démarche dispose d'une **information complète et d'un dispositif d'accompagnement** à l'observation des bords de la Rance. Il vise à identifier l'ensemble des impacts : patrimoine bâti, usages, espaces publics, nautisme, patrimoine naturel...

Pour chacun de ces tests, un dispositif d'alerte spécifique sera mis en place et coordonné par le Cabinet Parménion, tiers garant neutre. En cas d'atteinte majeure aux biens ou aux personnes le comité de pilotage mobilisé à cette occasion pourra décider de l'arrêt immédiat du test.

Le numéro à composer en cas d'alerte : +33 (0)6 20 76 57 62

Contact presse :

Julie SCHMITT - Cabinet Parménion

niveauxenrance@parmenion.fr – 06 20 76 57 62

* Ces niveaux s'entendent « mesurés au marégraphe de Saint Suliac ».